



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9211<sup>e</sup>** séance

Mercredi 7 décembre 2022, à 10 h 15

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Kamboj . . . . . (Inde)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M <sup>me</sup> Dautllari
Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
Chine . . . . .	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Alhefeiti
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Kelley
Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
Gabon . . . . .	M <sup>me</sup> Ngyema Ndong
Ghana . . . . .	M <sup>me</sup> Oppong-Ntiri
Irlande . . . . .	M. Mythen
Kenya . . . . .	M. Ndung'u
Mexique . . . . .	M. Cisneros Chávez
Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2022/898)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2022/898)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/898, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Je donne maintenant la parole à M. Perthes.

**M. Perthes** (*parle en anglais*) : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de me donner l'occasion de m'adresser à eux aujourd'hui. Ils se souviendront peut-être qu'au cours de mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.9129), je leur avais dit que nous aurions peut-être de bonnes nouvelles à mon retour en décembre ; et depuis plus d'un an maintenant, les bonnes nouvelles se font rares en ce qui concerne le Soudan. Depuis la prise du pouvoir par les militaires le 25 octobre 2021, le pays est plongé dans une crise politique, économique et sécuritaire multidimensionnelle. Depuis plus de deux semaines, la situation connaît une nouvelle évolution, malgré l'espoir que le Soudan puisse trouver une issue à la crise et s'engager dans une nouvelle phase de transition plus durable. Qu'il me soit permis de donner des précisions quant à cette situation.

Lundi dernier, le 5 décembre, les dirigeants militaires et un large éventail d'acteurs civils ont signé un accord-cadre politique. Cet accord était censé jeter les

bases, après une nouvelle série de pourparlers de fond, d'un accord politique définitif et de la formation d'un nouveau Gouvernement civil, ce qui permettrait au pays de s'engager sur la voie du relèvement et de la tenue d'élections démocratiques au cours d'une phase de transition de deux ans. Je tiens à saluer les efforts de toutes les parties soudanaises. Les parties prenantes militaires et civiles ont fait énormément de progrès entre le coup d'État survenu il y a un an et l'annonce par les dirigeants militaires en juillet de leur engagement de se retirer de la scène politique, jusqu'à cette dernière évolution.

Le 24 octobre, le mécanisme trilatéral, composé de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'ONU, a reçu un document émanant des dirigeants militaires, contenant leurs commentaires et amendements au projet de document constitutionnel, préparé en amont sous les auspices de l'Ordre des avocats soudanais. Il s'agissait là d'une première avancée majeure. En parallèle, les signataires civils du projet ont formé une coalition pour participer collectivement à des discussions avec les militaires. Cette coalition et les dirigeants militaires se sont ensuite mis d'accord sur un processus politique en deux phases pour rétablir un Gouvernement de transition dirigé par des civils. La première phase s'est achevée avec la signature de l'accord-cadre politique. La deuxième phase devrait commencer bientôt, et les événements survenus ces deux derniers jours sont la raison pour laquelle je ne me trouve pas à New York aujourd'hui, mais m'adresse au Conseil depuis Khartoum. Il y a lieu de se réjouir que les parties prenantes civiles et militaires fassent preuve d'une plus grande transparence quant aux accords préliminaires et qu'elles redoublent d'efforts pour nouer le dialogue avec d'autres acteurs et avec la population.

Un accord politique final, une fois conclu, devrait aboutir à la formation d'un Gouvernement civil plus à même de faire face aux situations de sécurité, humanitaire et économique, ouvrir la voie à la construction d'un État démocratique fondé sur les droits humains, l'état de droit et l'égalité des sexes, et offrir des perspectives d'avenir aux jeunes hommes et femmes du Soudan. Un tel accord permettra en outre la reprise des pourparlers de paix avec les mouvements qui sont toujours en conflit avec le Gouvernement, et au Soudan de bénéficier de nouveau d'un large appui international.

La fin de l'année approchant, le moment est bien choisi pour faire le point sur les difficultés rencontrées au cours des 13 derniers mois. Le coup d'État et l'impasse politique qui a suivi ont plongé le pays dans un état d'incertitude et d'insécurité. Les tensions ont dégénéré

en violences dans des zones jusque-là calmes. Plus de 900 personnes auraient été tuées et de nombreuses autres blessées dans le cadre de conflits violents depuis le début de l'année. Le mois dernier, des affrontements graves ont eu lieu dans les États du Nil-Bleu, du Kordofan occidental et du Darfour central. La résurgence de la violence à grande échelle démontre la fragilité grandissante de l'État, exacerbée par l'absence persistante d'un gouvernement. Les autorités locales n'ont tout simplement pas les capacités et les ressources nécessaires pour assurer la protection des civils alors que rien n'a encore été fait pour remédier aux causes profondes des principaux motifs de mécontentement.

Depuis mon dernier exposé sur l'État du Nil-Bleu, présenté au Conseil en septembre, l'état d'urgence a été imposé dans cette région. Si les niveaux de violence ont diminué, la situation reste précaire. Des violences intercommunautaires ont également eu lieu dans la localité de Lagowa, dans le Kordofan occidental, à la mi-octobre, faisant au moins 19 morts et déplaçant 65 000 personnes. Au Darfour central, les deux derniers mois ont été marqués par des combats intenses entre l'Armée de libération du Soudan (ALS), dirigée par Abdul Wahid al-Nur, et les Forces d'appui rapide. Le dernier épisode de violence à Jebel Marra s'est produit en novembre et a entraîné la mort de 13 civils et le déplacement de 5 600 personnes. Le chef de l'ALS, Abdul Wahid al-Nur, m'a confirmé lors de ma récente visite à Djouba, qu'il n'y aurait « ni attaque ni escalade ». Je tiens à exhorter toutes les parties à respecter au moins ce principe.

Dans tout le Soudan, le conflit a déplacé plus de 260 000 personnes depuis le début de l'année. Il s'agit de catastrophes d'origine humaine, souvent causées par des conflits pour l'accès aux ressources et apparemment exacerbées par des manœuvres politiques dans plusieurs cas. Et tout cela s'ajoute aux catastrophes naturelles et aux besoins humanitaires croissants. Les partenaires humanitaires estiment qu'environ 15,8 millions de personnes, soit un tiers de la population, auront besoin d'une aide humanitaire en 2023. Cela représente une augmentation de 1,5 million par rapport à 2022, la plus importante en une décennie. En 2022, le nombre de personnes touchées par les inondations a dépassé celui de l'année dernière, atteignant 349 000 dans tout le pays. En raison de la forte inflation, le pouvoir d'achat des ménages continue de diminuer, et les gens sont incapables de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Alors que l'ONU et les organisations partenaires ont réussi à aider 9,1 millions de personnes dans le besoin de janvier

à septembre, le plan d'aide humanitaire 2022 n'est financé qu'à 41,3 %.

La situation relative aux droits humains reste très préoccupante. Les protestations contre le régime militaire se sont poursuivies et sont restées largement pacifiques. Cependant, les forces de sécurité ont le plus souvent agi ou réagi avec un usage excessif de la force. Lors du dernier incident en date, le 24 novembre, deux manifestants ont été tués à Omdurman, ce qui porte à 121 le nombre total de manifestants morts depuis le coup d'État, principalement dans la capitale. En outre, plus de 6 000 personnes ont été blessées. Comme je l'ai déclaré à plusieurs reprises au Conseil, les autorités doivent respecter le droit de réunion pacifique et s'abstenir de faire un usage excessif de la force, même en cas de provocation. Il est tout aussi important de veiller à ce que les accusés qui passent en jugement bénéficient d'une procédure régulière.

Dans ce contexte, la visite au Soudan, le mois dernier, du nouveau Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Volker Türk, sa première visite sur le terrain depuis qu'il a pris ses fonctions, témoigne de l'engagement inébranlable des Nations Unies en faveur du respect des droits humains au Soudan. Je remercie les autorités soudanaises d'avoir facilité la visite de M. Türk.

La participation significative des femmes et des jeunes est un facteur essentiel pour le succès du processus politique et de la transition. Le groupe de défense des droits des femmes, un groupe diversifié de femmes non partisans, originaires de différentes régions, continue de dialoguer avec toutes les parties pour que les droits des femmes soient pris en compte dans tout accord futur. Le groupe continue d'appeler à une participation significative des femmes au processus, avec la présence d'un quota minimum de 40 % de femmes dans toutes les délégations. Il est encourageant de voir que le groupe de défense des droits des femmes a suscité une plus vaste adhésion et que certaines des demandes des femmes ont été intégrées dans l'accord-cadre.

Ces derniers mois, le mécanisme trilatéral a déployé des efforts considérables pour encourager les parties prenantes soudanaises à participer au processus politique. Cela inclut des réunions avec les comités de résistance et d'autres acteurs de la société civile. À la mi-novembre, le mécanisme trilatéral s'est rendu à Kassala pour écouter les différentes parties prenantes, les fonctionnaires, la société civile, les femmes, les jeunes et les chefs tribaux de l'est du Soudan, qui est sans doute la région la plus

marginalisée et la moins représentée du pays. La semaine dernière, le mécanisme trilatéral s'est rendu à Djouba pour rencontrer le chef du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (SPLM-N), Abdelaziz Hélou, et le chef de l'ALS, Abdul Wahid al-Nur, afin de les informer du processus politique et d'entendre leurs vœux.

La signature de l'accord-cadre constitue une avancée importante, mais des questions litigieuses centrales doivent encore être réglées dans l'accord final. Ces questions comprennent la réforme du secteur de la sécurité et la fusion des forces, la justice transitionnelle, la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, le statut du Comité de démantèlement et l'est du pays. Nous jugerions également utile d'avoir un échange dans cette deuxième phase sur les priorités économiques et en matière de développement du nouveau Gouvernement. La MINUATS et l'équipe de pays des Nations Unies ont déjà commencé à coopérer avec la communauté internationale sur le terrain, afin de garantir la mise en place d'un ensemble de mesures d'appui pour une nouvelle période de transition.

Les progrès enregistrés sur le volet politique sont encourageants, mais ils peuvent encore être perturbés par des difficultés et des fauteurs de troubles. Au fur et à mesure que le Soudan se rapproche d'un accord politique final, ceux qui ne voient pas leurs intérêts favorisés par un règlement politique pourraient intensifier leurs tentatives de saper le processus. Un processus suffisamment inclusif peut aider à se prémunir contre leur influence. La communauté internationale doit également mener une action concertée de sensibilisation pour encourager des positions constructives de la part de ceux qui ne font pas, ou ne veulent pas faire, partie du processus, ainsi que de ceux qui tardent encore à y participer.

Pour terminer, je voudrais féliciter une fois de plus les Soudanais qui, il y a deux jours, ont pris la décision courageuse d'accepter et de signer l'accord-cadre politique. Il s'agissait d'un processus véritablement contrôlé et dirigé par les Soudanais. L'accord-cadre offre désormais une voie à suivre pour réaliser les aspirations des jeunes, des femmes et des hommes du Soudan. Toutefois, la collaboration avec l'ONU, les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble pour appuyer ces efforts peut aider les Soudanais à avancer sur la voie qu'ils ont choisie.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Perthes de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général,

M. Perthes, de son exposé sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Je salue la présence du Représentant permanent du Soudan à la présente séance.

Premièrement, je tiens à saluer la signature de l'accord-cadre politique, qui constitue une étape importante vers le retour à un gouvernement de transition dirigé par des civils au Soudan. Les efforts déployés par toutes les parties concernées pour conclure un accord de gouvernance transitoire véritablement dirigé par des civils sont louables, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous exhortons maintenant toutes les parties soudanaises à arriver de toute urgence à un accord final pour former un gouvernement dirigé par des civils. Le Royaume-Uni condamne le meurtre de deux autres manifestants au cours de la période considérée, et appelle les forces de sécurité à faire preuve de la plus grande retenue et à respecter le droit de manifester pacifiquement.

Deuxièmement, nous devons dire clairement que les conséquences d'un retard dans la conclusion d'un accord final seraient graves. Selon les prévisions, environ un tiers de la population du Soudan aura besoin d'une aide humanitaire en 2023. Il faut des efforts concertés pour mener à bien les négociations, afin de remédier aux difficultés humanitaires et économiques urgentes auxquelles se heurtent le Soudan. Seul un gouvernement de transition dirigé par des civils peut mettre le pays sur la voie du relèvement et permettre la reprise complète de l'aide internationale. Le Royaume-Uni collabore avec ses partenaires en vue de coordonner un appui économique important à un gouvernement de transition dirigé par des civils, une fois qu'il sera formé.

Troisièmement, comme nous l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, les conditions de sécurité dans l'ensemble du Soudan restent précaires. Nous nous déclarons de nouveau profondément préoccupés par les graves violences qui se produisent dans les États du Nil-Bleu et du Kordofan occidental.

Nous exhortons les autorités soudanaises à mettre en œuvre les dispositions de sécurité prévues par l'Accord de paix de Djouba, à dialoguer avec les communautés touchées pour rétablir la paix et à s'acquitter de leur responsabilité de protéger les civils.

Pour terminer, le Royaume-Uni salue les compromis consentis par toutes les parties pour se mettre d'accord sur le cadre politique initial. Nous appelons à l'ouverture sans délai d'un dialogue inclusif sur les questions en suspens et sommes favorables à ce que la MINUATS, ainsi que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, jouent un

rôle important pour faciliter ces négociations dirigées par les Soudanaises et les Soudanais. Le Royaume-Uni est déterminé à appuyer la marche du Soudan vers la démocratie et la concrétisation des appels du peuple soudanais à la liberté, à la paix et à la justice.

Nous espérons que, sous peu, le Conseil sera en mesure de s'exprimer publiquement et collectivement sur les dernières évolutions dans une déclaration à la presse.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Perthes de son exposé et des efforts inlassables qu'il déploie, tout comme son équipe, de concert avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine.

La Norvège se félicite de la signature cette semaine, à Khartoum, de l'accord-cadre politique, un accord important qui a pu être conclu sous la direction et le contrôle d'un large groupe d'acteurs soudanais et grâce à la facilitation efficace du mécanisme trilatéral composé de l'Union africaine, de l'IGAD et de l'Organisation des Nations Unies. Il s'agit d'une solution véritablement locale.

Nous remercions également le Représentant spécial de sa mise à jour sur la deuxième phase du processus politique. Nous appelons toutes les parties prenantes à maintenir cet élan qui a été créé. Le mécanisme trilatéral aura un rôle important à jouer dans la facilitation de la deuxième phase. Il est primordial que cette phase débouche sur une solution soudanaise.

Les femmes et les jeunes doivent également jouer un rôle concret et constructif dans la poursuite du processus. Tout accord résultant d'un processus non inclusif manquera de crédibilité aux yeux du peuple soudanais et de la communauté internationale.

Nous devons mobiliser toutes les énergies pour préparer les prochaines étapes, tant au Soudan qu'au niveau international. Le prochain Gouvernement civil de transition doit bénéficier de l'appui nécessaire et au moment voulu, notamment compte tenu de la crise économique, qui a des répercussions alarmantes sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Les personnes vivant dans des zones marginalisées et touchées par la guerre sont particulièrement vulnérables. Nous devons intensifier l'action humanitaire pour répondre aux nouveaux besoins et éviter que la situation ne se détériore davantage l'année prochaine.

La Norvège demeure préoccupée par le recours excessif à la force contre les manifestants et les civils

au Soudan, qui persiste. Cela doit cesser. Pour garantir le succès d'une transition inclusive et démocratique, il faut créer un environnement propice. La population a le droit de se réunir pacifiquement, et les autorités soudanaises ont l'obligation de veiller à ce que ce droit puisse être exercé sans crainte de répercussions. Il incombe également au Gouvernement de protéger tous les civils et de permettre, et de faciliter, un accès total, sûr et sans entrave à l'aide humanitaire.

Enfin, comme il s'agit de la dernière séance consacrée au Soudan à laquelle je participe dans le cadre de notre mandat actuel au Conseil, je souhaiterais conclure mon intervention par la réflexion suivante.

Il est important que le Conseil de sécurité appuie les solutions africaines. L'évolution de la situation au Soudan au cours des 14 derniers mois aurait été une excellente occasion de le faire. Alors que nous avons vu l'Union africaine adopter une démarche claire et énergique, le Conseil n'a quant à lui pas été en mesure de s'exprimer d'une seule voix à l'appui du mécanisme tripartite et du processus politique. Au contraire, par son silence, il a envoyé des signaux peu clairs aux parties, ce qui n'a pas facilité les progrès. Le soutien aux solutions africaines ne peut se limiter à une simple figure de style ; il doit se traduire en actes. Le Conseil de sécurité doit saisir cette occasion pour se rallier à l'Union africaine et à l'IGAD et exprimer son plein appui au mécanisme tripartite et au processus politique.

La Norvège soutient le peuple soudanais dans son désir d'avancer vers une transition démocratique et des élections.

**M. Mythen** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Perthes de son exposé, et nous saluons la présence du représentant du Soudan à la présente séance.

L'Irlande se félicite de la percée réalisée dans le processus politique en vue d'une nouvelle transition démocratique au Soudan. Nous félicitons le peuple soudanais d'avoir fait ce pas important qui lui permettra de s'engager de nouveau sur la voie d'un avenir empreint d'espoir, et nous saluons vivement les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour appuyer et faciliter ces avancées.

Nous avons été témoins des conséquences préjudiciables du coup d'État de l'année dernière sur tous les aspects de la vie au Soudan, de la politique à l'économie en passant par la sécurité. Pour permettre au Soudan de

se relever de ce revers, l'armée doit à présent honorer son engagement de céder le pouvoir à un Gouvernement dirigé par des civils. Elle doit créer un environnement propice à la prochaine étape du processus politique. Concrètement, cela signifie que l'armée et les services de sécurité doivent cesser de recourir à la force contre les manifestants, mettre fin aux détentions illégales et garantir le droit de réunion pacifique et d'association.

La libération de prisonniers politiques de haut niveau cette semaine représente une mesure de confiance essentielle. Cependant, d'autres Soudanais ordinaires, qui ont simplement appelé au retour à la transition démocratique, sont toujours détenus. Leur libération prouverait véritablement que cet accord marque le début d'un retour du peuple au pouvoir. Un accord politique durable nécessite l'adhésion de la population soudanaise – pas seulement à Khartoum, mais dans tout le pays.

Il ne peut s'agir d'un énième accord entre élites. Le Soudan a connu suffisamment d'accords de ce genre après plus de 30 ans de dictature et de guerre. Les années qui ont suivi la révolution de 2019 ont été marquées par une méfiance croissante. Cette question doit être abordée au cours de cette deuxième phase des négociations. Les jeunes, la société civile, les femmes et les comités de résistance au niveau local ont joué un rôle essentiel dans le cheminement du Soudan vers la démocratie.

Les femmes étaient absentes de la salle lundi. L'engagement à garantir une participation de 40 % des femmes, énoncé dans le nouvel accord, doit être honoré. Celles-ci doivent être présentes à la table des négociations, dans les organes de décision et dans toutes les sphères de la vie publique. Nous encourageons toutes les parties prenantes à participer véritablement au processus politique et à mettre de côté les intérêts particuliers et les positions figées. À l'heure actuelle, un esprit de consensus est nécessaire pour répondre aux besoins de la population soudanaise.

Comme vient de le dire M. Perthes, plusieurs questions essentielles doivent être réglées dans les semaines à venir. En particulier, l'application du principe de responsabilité et la justice transitionnelle seront décisives pour l'instauration d'une paix durable. Ainsi qu'il est reconnu dans l'accord, cela doit permettre de rendre justice aux victimes des crimes actuels et passés au Soudan. L'important travail réalisé par les experts soudanais au cours de la précédente période de transition peut constituer un bon point de départ. Le Soudan peut également s'appuyer sur les compétences

spécialisées de l'ONU et sur les enseignements tirés de l'expérience d'autres pays – comme la Colombie – qui ont trouvé des moyens de rendre une justice axée sur les victimes. Comme l'a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies après sa récente visite au Soudan, les droits humains et la justice doivent être au cœur de cette transition.

La crise politique a détourné les autorités de la responsabilité qui leur incombe d'assurer la sécurité au Soudan. Elle a également incité certains acteurs à profiter de la crise pour s'emparer de ressources et de positions. La recrudescence de la violence infranationale est alarmante. Le retour à un Gouvernement dirigé par des civils et la réforme du secteur de la sécurité sont indispensables pour régler les conflits tels que ceux dont nous avons été témoins dans le Nil-Bleu, au Darfour et au Kordofan.

Enfin, nous demeurons très préoccupés par la situation humanitaire. Celle-ci continue de se détériorer et est aggravée par la crise économique, les effets des changements climatiques et la faim, qui est exacerbée par le conflit. L'Irlande et l'Union européenne continueront d'aider le Soudan à atténuer les effets de cette crise humanitaire. Ainsi, ce mois-ci, l'Irlande a apporté une contribution additionnelle aux partenaires humanitaires au Soudan. Nous continuerons d'accompagner le peuple soudanais dans ses efforts pour tourner la page après le coup d'État.

En outre, l'Irlande souscrit à la proposition relative à une déclaration à la presse saluant l'accord politique, comme l'a mentionné le représentant du Royaume-Uni.

**M<sup>me</sup> Oppong-Ntiri** (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Kenya et mon pays, le Ghana.

Je remercie le Représentant spécial Volker Perthes de son exposé. Je salue également la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

Alors même que nous sommes réunis ici, le Soudan continue de se heurter à des difficultés économiques et politiques considérables et à de sérieux problèmes de sécurité. Toutefois, nous nous félicitons de la signature de l'accord-cadre politique entre les forces politiques civiles et l'institution militaire le 5 décembre, lequel marque une première étape importante pour remettre le pays sur la voie du processus de transition démocratique. Nous saluons les progrès politiques réalisés à la faveur du dialogue en cours entre les différents

acteurs politiques du Soudan. Le peuple soudanais a fait montre de résilience, et nous pensons qu'avec le soutien du Conseil de sécurité, par l'intermédiaire de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), ainsi que sous la direction de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et avec l'aide de la communauté internationale, il surmontera les difficultés politiques, économiques, humanitaires et de sécurité auxquelles il se heurte actuellement.

Se fondant sur les éléments contenus dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/898), les trois membres africains du Conseil de sécurité souhaitent axer leur déclaration sur les quatre points suivants : la situation politique, les conditions de sécurité, la situation économique et le mandat de la MINUATS.

En ce qui concerne la situation politique, les trois membres africains du Conseil de sécurité accueillent avec satisfaction les progrès accomplis jusqu'à présent dans la rédaction d'une nouvelle Constitution, sous l'impulsion de l'Ordre des avocats soudanais. Nous nous félicitons que le projet de constitution a été élaboré de manière inclusive par un comité composé de divers groupements de partis politiques, d'organisations de la société civile et d'éminents universitaires, et qu'il a été signé par les Forces pour la liberté et le changement-Conseil central (FFC-CC), le Parti de l'union démocratique-Originel, le Parti du congrès populaire et Ansar al-Sunna, ainsi que par des organisations de la société civile, des organisations de femmes et des associations professionnelles.

Nous rendons hommage au mécanisme trilatéral, composé de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine et de l'IGAD, pour les efforts soutenus qu'il a déployés afin d'aider les parties prenantes soudanaises à promouvoir un dialogue politique conduisant à la signature de l'accord-cadre politique. Les trois membres africains du Conseil de sécurité appellent les signataires à poursuivre leurs efforts pour élargir le soutien, notamment en collaborant avec les non-signataires afin de dégager un consensus et de régler les points en suspens.

En outre, nous exhortons les autorités soudanaises, qui ont la responsabilité fondamentale de créer un environnement propice à un dialogue politique viable et sans exclusive, à s'appuyer sur les progrès accomplis en libérant tous les détenus politiques, en tant que mesure de confiance essentielle à cet égard.

S'agissant de la sécurité, les trois membres africains du Conseil de sécurité demeurent vivement

préoccupés par la flambée récurrente de violence intercommunautaire au Darfour, malgré la signature d'un accord de cessation des hostilités le 3 août, ce qui se traduit par une insécurité générale, ainsi que par des affrontements intercommunautaires, des conflits armés et de la criminalité dans l'État du Nil-Bleu. De tels affrontements risquent de compromettre le dialogue politique et les efforts de paix en cours. Les trois membres africains du Conseil de sécurité sont profondément préoccupés par la destruction récurrente et délibérée des fermes pendant la saison des pluies, qui ne fait qu'exacerber la situation économique déjà désastreuse du Soudan. Nous demandons au Gouvernement du Soudan d'enquêter sur ces épisodes d'insécurité et ces activités criminelles et d'amener les auteurs à répondre de leurs actes.

Si nous saluons les mesures prises par le Gouvernement soudanais pour faire face à la situation, des efforts supplémentaires sont nécessaires, notamment la mise en œuvre rapide du Plan national de protection des civils. Nous invitons toutes les parties à rester fidèles à leurs engagements, y compris s'agissant de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité prennent acte avec inquiétude de la situation économique désastreuse du Soudan et de la crise alimentaire mondiale, qui ont rendu les prix des produits de base hors de portée pour de nombreux Soudanais déjà vulnérables. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, les prix du sorgho et du millet ont augmenté de 10 à 35 % en août, atteignant de nouveaux sommets, et les superficies récoltées et les rendements agricoles de 2022 risquent d'être marqués par les effets des changements climatiques. En effet, le Soudan a connu des pluies de début de saison inférieures à la moyenne, ce qui a entraîné des pertes localisées dues aux inondations et la flambée des prix des intrants agricoles, notamment du carburant.

Les trois membres africains du Conseil continuent de s'associer à l'appel du Secrétaire général en faveur de l'application de modalités exceptionnelles pour soutenir les communautés vulnérables et protéger le capital humain et social en continuant de fournir une assistance internationale au Soudan, afin de soulager les souffrances des personnes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Ils tiennent à appeler l'attention sur le fait que le Soudan continue d'accueillir de nouveaux réfugiés en provenance des pays voisins, situation qui aggrave les difficultés socioéconomiques que connaît actuellement le pays.

Les trois membres africains du Conseil demandent instamment à la communauté internationale des donateurs et aux institutions financières internationales de reconsidérer la suspension temporaire de l'aide destinée au Soudan et de poursuivre leurs programmes et projets d'appui afin de sauver des vies et de préserver les moyens de subsistance de la population civile. Nous saluons les efforts des donateurs humanitaires internationaux, qui continuent d'apporter une aide vitale à la population du Soudan.

L'on ne soulignera jamais assez le rôle de la MINUATS dans l'appui au processus de transition démocratique et la création de conditions propices au développement socioéconomique du pays. Nous prenons acte des réalisations de la MINUATS qui sont mises en évidence dans la section III du rapport du Secrétaire général, et nous nous engageons à soutenir la Mission dans la mise en œuvre des quatre objectifs.

Nous prenons note avec satisfaction de la poursuite des efforts en faveur du dialogue entre la MINUATS et les autorités soudanaises, ainsi que d'autres parties prenantes, en vue de faciliter la mise en œuvre rapide des plans et programmes arrêtés. En outre, nous réaffirmons que tous les programmes et initiatives doivent être élaborés en tenant compte des priorités et des besoins recensés par le Soudan.

Pour conclure, les trois membres africains du Conseil réaffirment leur solidarité avec le peuple soudanais et plaident en faveur d'une solution dirigée par les Soudanais pour sortir de l'impasse politique, en vue de parvenir à une paix et à une sécurité durables et de continuer d'avancer sur la voie du développement économique. Ils souscrivent également à la déclaration à la presse, soumise par le Royaume-Uni, concernant la signature de l'accord-cadre politique au Soudan, le lundi 5 décembre.

**M. Kelley** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé détaillé.

Les États-Unis se félicitent de l'annonce, par les parties soudanaises, d'un accord-cadre politique initial. Il s'agit d'un premier pas essentiel vers la reprise de la transition démocratique au Soudan. Il existe désormais une voie crédible vers un accord final qui permettrait au Soudan de sortir de la crise politique actuelle.

Nous saluons les efforts déployés par les parties pour mobiliser le soutien d'un large éventail d'acteurs soudanais en faveur de l'accord-cadre, et nous les félicitons d'avoir prévu une phase supplémentaire pour

poursuivre un dialogue inclusif sur les principaux sujets de préoccupation. Cependant, le temps nous est compté. Nous exhortons tous les acteurs soudanais à entamer un dialogue de bonne foi et à former un gouvernement de transition dirigé par des civils dans les meilleurs délais. Nous appuyons fermement le rôle joué par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour faciliter la prochaine phase de dialogue et conclure les négociations.

Les États-Unis rappellent que le Gouvernement soudanais, y compris l'armée et les services de sécurité, doit veiller à ce que les libertés d'association, d'expression et de réunion pacifique soient pleinement respectées. Le Gouvernement et l'armée doivent également s'acquitter de la responsabilité qui leur incombe de protéger la population et faire en sorte que les auteurs de violences contre les civils répondent de leurs actes.

Nous appelons le Gouvernement à créer des conditions plus propices aux négociations en libérant les détenus politiques, en mettant fin aux violences contre les manifestants et en annulant les récentes décisions administratives qui portent atteinte à l'Ordre des avocats soudanais et à d'autres organisations professionnelles.

Les États-Unis condamnent les agissements des auteurs de troubles à l'intérieur et à l'extérieur du Soudan, lesquels cherchent à restreindre l'espace politique et à saper la stabilité et la transition démocratique du pays. De même, nous condamnons les récentes violences survenues dans les États du Darfour et du Nil-Bleu, auxquelles le Représentant spécial du Secrétaire général vient de faire référence, qui ne font qu'aggraver la situation humanitaire désastreuse et éroder les acquis de l'Accord de paix de Djouba. Ces violences démontrent qu'il est urgent de mettre en œuvre l'Accord, notamment en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité, les mécanismes internationaux robustes de surveillance et de communication de l'information, le déploiement complet des forces de maintien de la sécurité au Darfour et les processus de justice transitionnelle complets, inclusifs et transparents.

**M<sup>me</sup> Dautllari** (Albanie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Représentant spécial Perthes de son exposé et souhaitons la bienvenue au représentant du Soudan à la présente séance. L'Albanie salue le travail qu'accomplit la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) pour soutenir le Soudan et son peuple, et appuie le renforcement de son rôle.



Nous restons préoccupés par la situation politique, de sécurité, humanitaire et en matière de droits de l'homme au Soudan. La signature, le 5 décembre, d'un accord-cadre politique par un large éventail de forces politiques et la composante militaire au Soudan est une évolution très positive dont nous nous félicitons. Nous espérons que cet accord mènera à la constitution d'un gouvernement crédible dirigé par des civils. À cet égard, nous réaffirmons notre plein appui aux travaux du mécanisme trilatéral afin d'accélérer encore ce processus. Nous exhortons également toutes les autres parties prenantes à profiter de cet élan, à participer à un dialogue constructif et à combler le fossé entre les parties adverses. Cela sera essentiel pour mener à bien les tâches de transition qui permettront au peuple soudanais de choisir son avenir au moyen d'élections. Nous saluons le rôle que joue la société civile soudanaise et sa contribution non négligeable aux pourparlers intra-soudanais. Nous rendons hommage aux Soudanaises pour leur engagement en faveur de la paix et des droits humains. Nous saluons également la visite effectuée par le Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Soudan en novembre et sommes d'accord avec lui pour dire que les droits humains doivent être au cœur de la transition.

Nous demeurons préoccupés par la situation au Darfour. La reprise de la violence à grande échelle qui a été signalée dans l'État du Nil-Bleu est alarmante et doit cesser. La situation actuelle au Darfour et dans tout le pays montre qu'il est urgent d'appliquer l'Accord de paix de Djouba, sachant que deux années se sont écoulées depuis sa signature. À cet égard, l'obligation de rendre des comptes pour les violences commises contre les civils, la violence sexuelle et fondée sur le genre et les violations des droits humains est essentielle en vue de mettre en œuvre l'Accord d'une manière qui améliore la vie du peuple soudanais. Les besoins humanitaires restent également très élevés et devraient malheureusement augmenter au cours de l'année à venir. Nous demandons donc aux autorités soudanaises d'accorder un accès humanitaire sans entrave à toutes les personnes touchées et de garantir la sécurité des travailleurs humanitaires qui risquent leur vie pour aider les personnes dans le besoin.

Le moment est venu de faire fond sur cette dynamique en s'accordant sur la formation d'un gouvernement dirigé par des civils, qui sera en mesure de rétablir la démocratie dans le pays. Il sera crucial que le Conseil continue à surveiller la situation politique au Soudan et s'exprime d'une seule voix. Dans ce contexte, nous sommes prêts à soutenir une déclaration à la presse pour saluer les récents faits nouveaux, comme l'a mentionné le représentant du Royaume-Uni.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Perthes de son exposé instructif et, bien sûr, de son travail sur le terrain. Je souhaite la bienvenue à la présente séance à la délégation soudanaise.

Je voudrais commencer par féliciter le Soudan des dernières évolutions sur le front politique. Nous accueillons avec satisfaction le projet de constitution présenté par l'Ordre des avocats soudanais et espérons que les pourparlers en cours à ce sujet entre les forces politiques civiles contribueront à jeter les bases d'un règlement politique plus large. Nous espérons également que la signature, le 5 décembre, d'un accord-cadre politique entre les composantes civile et militaire ouvrira la voie à une coopération plus étroite et fructueuse. Nous saluons la participation active de plusieurs représentants de la société civile aux travaux du comité de rédaction de l'Ordre des avocats et espérons que cela permettra d'instaurer un dialogue véritablement inclusif pris en main par les Soudanais.

Malgré les faits nouveaux positifs, nous demeurons préoccupés par les violences intercommunautaires récurrentes dans le Kordofan occidental et la région du Nil-Bleu, qui ont fait des centaines de morts et entraîné le déplacement de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants. Tout en ayant conscience du manque de ressources, nous appelons les autorités soudanaises à accentuer leurs efforts pour protéger les civils dans ces régions, renforcer l'application du principe de responsabilité et garantir des conditions propices au retour en toute sécurité des personnes déplacées.

La violence récurrente montre qu'il importe de s'attaquer aux causes profondes des conflits sévissant dans les régions du Darfour, du Kordofan et du Nil-Bleu. Il est urgent de mobiliser l'appui des partenaires internationaux si l'on veut relancer l'aide financière au Soudan afin de garantir la fourniture de services de base et de générer de nouvelles perspectives économiques. La lutte contre les contraintes socioéconomiques et la réduction de la pauvreté constituent des étapes fondamentales sur la voie d'une paix durable. Un autre pas important dans cette direction consisterait à appliquer sans plus tarder l'Accord de paix de Djouba. Nous encourageons les autorités soudanaises à s'atteler à une mise en œuvre plus audacieuse et plus rapide de l'Accord.

Pour terminer, je tiens à souligner que ma délégation appuie le travail crucial du mécanisme trilatéral, comme nous l'avons affirmé lors de précédentes séances du Conseil. Nous saluons les efforts de facilitation

essentiels déployés par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de sortir de l'impasse politique au Soudan.

**M<sup>me</sup> Alhefeiti** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial Perthes de ses informations actualisées, notamment sur les efforts du mécanisme trilatéral, à la lumière de la position commune qui s'est dégagée sur le projet de document constitutionnel, conduisant à la signature d'un accord-cadre politique en début de semaine. Nous attendons avec intérêt une déclaration à la presse du Conseil à ce sujet. Je souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur Mohamed à la séance d'aujourd'hui.

Je vais me concentrer sur trois questions importantes dans le contexte du présent débat.

Premièrement, les Émirats arabes unis ont salué la signature d'un accord-cadre politique, dont les acteurs régionaux et internationaux se sont félicités. Nous espérons qu'elle ouvrira un nouveau chapitre pour permettre au peuple soudanais de continuer d'avancer sur la voie de la sécurité et de la prospérité qu'il appelle de ses vœux. La prochaine phase exige donc de faire fond sur cette dynamique pour garantir un accord politique durable, en redoublant d'efforts pour aplanir les divergences entre les divers acteurs et régler les questions en suspens, d'autant que le temps presse. À cet égard, nous insistons sur la nécessité de garantir la participation des femmes aux consultations pour veiller à ce que leurs besoins et leurs priorités soient pris en compte pendant la période de transition et au-delà. Nous soulignons en outre qu'il est important de choisir la voie du dialogue et de la sagesse, car cela est dans l'intérêt supérieur du peuple soudanais frère.

Deuxièmement, nous soulignons que la réussite de la période de transition au Soudan repose sur la reprise des programmes des institutions financières et des partenaires internationaux, qui doivent continuer de soutenir l'économie soudanaise et empêcher qu'elle ne s'effondre à ce stade critique, surtout si l'on tient compte des problèmes actuels, à savoir l'hyperinflation, le taux de chômage élevé et l'accumulation de la dette extérieure. Cet appui sera de plus en plus nécessaire compte tenu de la détérioration de la situation humanitaire, les populations ayant toujours des difficultés à se procurer des produits de base et à faire face aux dommages importants causés par les graves inondations qui ont récemment touché certaines régions.

Troisièmement, mon pays a suivi avec préoccupation les récents affrontements tribaux dans les États du Kordofan occidental et du Nil-Bleu. Le Soudan a pris

un certain nombre de mesures pour calmer la situation, notamment par l'intermédiaire de sa commission d'enquête. Nous soulignons que pour endiguer les tensions et prévenir de nouveaux affrontements, il faut s'appuyer sur les efforts entrepris par le Soudan à l'échelon local et les poursuivre. De même, en ce qui concerne la situation au Darfour, il est avéré que les accords de réconciliation locale contribuent efficacement à maintenir la stabilité sur place. Les précieuses contributions du Comité du cessez-le-feu permanent ont également une incidence considérable sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des dispositions transitoires de sécurité pour le Darfour, conformément à l'Accord de paix de Djouba. Dans ce contexte, nous soulignons que la communauté internationale se doit de fournir l'appui nécessaire au Soudan pour achever la mise en œuvre de toutes les dispositions de l'accord de paix.

Pour terminer, nous souhaitons sincèrement au Soudan de réussir à achever la période de transition et à répondre aux aspirations de son peuple à la stabilité et à la prospérité. De notre côté, nous continuerons de suivre de près les travaux du mécanisme trilatéral et ses échanges avec les parties soudanaises dans le cadre de cet important processus.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, Volker Perthes, de son exposé sur l'évolution de la situation au Soudan. Nous prenons bonne note de l'exposé présenté par notre collègue ghanéenne, l'Ambassadrice Carolyn Oppong-Ntiri, sur les travaux menés par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan au cours des 90 derniers jours (voir S/PV.9210). Nous saluons la participation du Représentant permanent du Soudan, l'Ambassadeur Al-Harith Mohamed, à la présente séance.

Le 5 décembre, les dirigeants militaires de la République du Soudan ont signé à Khartoum un accord-cadre politique avec un certain nombre de partis et d'associations de la société civile faisant partie du Conseil central de l'ancienne coalition au pouvoir, les Forces pour la liberté et le changement. Cet accord-cadre doit régir la manière dont le Soudan sera gouverné pendant la période de transition. Le document prévoit la formation d'un gouvernement civil dirigé par un premier ministre, d'un nouveau conseil souverain et d'une assemblée législative de transition, avec la participation de diverses forces politiques selon un système de quotas, la rédaction d'une nouvelle constitution et la prorogation de deux ans de la période de transition,

qui sera suivie de la tenue d'élections générales. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de ces accords marquera une étape importante sur la voie de la stabilisation de la situation politique interne au Soudan. Nous espérons également que cela contribuera à la reprise de l'aide des donateurs internationaux à ce pays, ce qui favoriserait le règlement des graves problèmes socio-économiques accumulés.

Il convient maintenant de se concentrer sur la mise en œuvre du document signé. Cela nécessite une collaboration étroite avec toutes les forces politiques et tous les groupes ethniques et religieux influents du Soudan, y compris ceux qui ne sont pas parties à l'accord. Cela créerait les conditions nécessaires pour faire avancer le processus politique, qui vise à obtenir un large accord national. Nous sommes convaincus que le peuple soudanais est capable de résoudre lui-même tous les problèmes en suspens, sans ingérence extérieure. Nous appelons le mécanisme tripartite, qui se compose de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à poursuivre ses efforts pour appuyer le processus politique soudanais et la rédaction d'une constitution propre à unir toutes les forces politiques clefs du pays.

Nous demandons une nouvelle fois à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, dirigée par M. Perthes, d'agir en stricte conformité avec le mandat défini dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et d'accorder une attention égale à chacune de ses composantes. Il est particulièrement important à ce stade d'intensifier les efforts destinés à accroître l'aide des donateurs. L'accord-cadre rend cette tâche particulièrement urgente. Nous considérons que les tentatives de lier la question de la reprise de l'aide internationale à celle du transfert du pouvoir de l'État au Soudan à un gouvernement civil sont hypocrites.

Nous prenons note de la stabilisation enregistrée au Darfour au cours des derniers mois. Nous estimons que cela doit être mis au crédit du leadership militaire du pays qui éteint les foyers de tension en temps opportun et met en œuvre des initiatives vitales, au mieux de ses possibilités et des ressources disponibles, en vue de la réconciliation et de la normalisation de la vie quotidienne. Nous comptons sur les autorités centrales et locales pour prendre rapidement des mesures afin d'éviter toute escalade de la violence intercommunautaire.

La séance d'information trimestrielle d'aujourd'hui est la dernière avant le prochain examen du

régime de sanctions soudanais au Conseil de sécurité, qui doit avoir lieu en février 2023. Nous restons convaincus que la situation actuelle au Darfour justifie que les sanctions qui ont été imposées au pays il y a 17 ans soient réexaminées. Ces sanctions, en plus d'avoir cessé d'être pertinentes et de servir la cause du processus politique, limitent les activités menées par le Gouvernement soudanais à l'échelle régionale et commencent à avoir des répercussions sur la population. Nous espérons que le Conseil de sécurité sera en mesure de régler ce problème l'année prochaine au moyen d'un dialogue constructif.

Pour terminer, je tiens à exprimer l'espoir que le Soudan, pays ami, réussira à surmonter toutes les difficultés et à s'engager sur la voie du développement durable. La Russie réaffirme être prête à appuyer ce processus de toutes les manières possibles.

**M. Geng Shuang (Chine)** (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé et salue la participation du Représentant permanent du Soudan à la séance d'aujourd'hui.

La Chine se félicite de la signature de l'accord-cadre politique par les parties soudanaises lundi dernier, qui permet au Soudan de franchir une étape décisive en vue de sortir de l'impasse politique et de renouer avec la transition politique. Il s'agit là d'une avancée encourageante. Nous saluons le rôle de coordination joué par le mécanisme trilatéral, composé de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et nous appelons les forces politiques non signataires à adhérer à l'accord dans les meilleurs délais. Nous sommes convaincus que toutes les parties soudanaises peuvent profiter de la dynamique positive actuelle, continuer de dialoguer pour trouver une solution aux questions en suspens et remettre la transition politique sur les rails.

Aucun pays ne peut réaliser une transition politique du jour au lendemain. Il doit s'appuyer sur un travail minutieux d'exploration et sur les efforts persistants de son propre peuple. Le Soudan ne fait pas exception. La communauté internationale doit respecter le principe d'une appropriation et d'une prise en main soudanaises, et soutenir les parties soudanaises pour qu'elles continuent à faire avancer la transition politique par le dialogue et les consultations. Faire pression sur le Soudan en annulant l'aide économique et l'allègement de la dette n'est rien d'autre qu'une punition collective pour le peuple soudanais et ne l'aidera pas à régler ses

problèmes. Une telle pratique entraînerait au contraire de graves conséquences économiques et humanitaires et doit donc être rejetée.

Les récentes violences intercommunautaires dans les États du Nil-Bleu et du Kordofan occidental sont inquiétantes. Le Gouvernement soudanais a déployé en temps utile des forces de sécurité dans les zones touchées, ce qui a aidé les communautés en conflit à conclure des accords de cessez-le-feu, et a pris des mesures sérieuses pour stabiliser la situation. Ces efforts méritent d'être reconnus. Les conflits intercommunautaires sont un fléau chronique au Soudan, avec de nombreux affrontements violents liés à des litiges fonciers et à des vols de bétail. Le Gouvernement doit améliorer la sécurité, encourager le développement et prendre d'autres mesures pour répondre aux revendications des différentes communautés en matière d'affectation des ressources, désamorcer les tensions intercommunautaires et s'efforcer d'éliminer les causes profondes du conflit.

Selon le rapport du Secrétaire général (S/2022/898), récemment la situation au Darfour a été relativement stable, et les actes de violence à grande échelle se sont amenuisés, ce qui n'aurait pas été possible sans les efforts soutenus du Gouvernement soudanais. Les sanctions imposées par le Conseil de sécurité au Soudan ne sont plus pertinentes au regard de l'évolution de la situation sur le terrain. Elles entravent la capacité du Gouvernement soudanais de mener des opérations de sécurité et de protéger efficacement les civils au Darfour et, partant, doivent être révisées en temps utile jusqu'à leur levée définitive. Il est regrettable que, ces deux dernières années, le Conseil n'ait pas été en mesure d'élaborer des critères de référence pour modifier les sanctions frappant le Soudan. Les sanctions du Conseil ne doivent pas être utilisées comme un outil politique pour exercer une pression sur le Soudan. La Chine exhorte les rédacteurs chargés de ce dossier à apporter des améliorations de fond au texte afin que, lorsque nous discuterons du renouvellement des sanctions en février 2023, le Conseil puisse fixer des repères clairs et réalistes pour ajuster les sanctions sans plus attendre.

Compte tenu des conséquences des pluies torrentielles, des inondations et de la crise alimentaire et énergétique mondiale, la situation économique et humanitaire du Soudan reste extrêmement fragile, un tiers de sa population ayant besoin d'une aide humanitaire. Le plan de réponse humanitaire de cette année pour le Soudan n'est financé qu'à hauteur de 41 % de ses

besoins, ce qui est loin de répondre aux besoins humanitaires du Soudan. La Chine appelle la communauté internationale à accroître son aide au Soudan et se félicite qu'une réunion des Amis du Soudan se soit tenue sous les auspices de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. Nous comptons sur la Mission pour renforcer son action en faveur du développement économique et de la consolidation de la paix au Soudan.

En tant qu'amie et partenaire fiable du Soudan, la Chine est déterminée à contribuer au développement du pays et à en faire bénéficier sa population. La Chine a récemment signé un nouvel accord bilatéral de coopération économique et technique avec le Soudan. Le projet de rénovation du Lycée de l'amitié sino-soudanaise à Omdurman a été achevé avec l'aide de la Chine. La Chine a également mis en œuvre, en collaboration avec l'UNICEF, un projet de santé maternelle et infantile au Soudan, dont bénéficient plus de 70 000 personnes au Darfour occidental. Nous renforcerons nos liens stratégiques et opérationnels avec le Soudan et continuerons à l'aider dans la limite de nos capacités pour lui permettre de parvenir à la paix et au développement dans les meilleurs délais.

**M. Cisneros Chávez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie tout d'abord le Représentant spécial Volker Perthes de son exposé.

Je tiens à saluer la signature, le 5 décembre, de l'accord-cadre entre les acteurs civils et militaires. Nous espérons que cette première étape aboutira le plus rapidement possible à la formation d'un gouvernement civil de transition qui contribuera à jeter les bases de l'organisation des élections. À cet égard, nous saluons et appuyons les efforts déployés par le mécanisme trilatéral et d'autres partenaires pour rétablir le processus de transition démocratique au Soudan. L'accord-cadre qui a été signé bénéficie du soutien d'un grand nombre d'acteurs et de groupes politiques soudanais. Nous demandons que toutes les questions en suspens soient résolues au moyen d'un dialogue pacifique et inclusif et que les forces politiques qui n'ont pas encore signé l'accord s'y joignent.

Pour que le processus politique soit revitalisé et contribue à la stabilisation du Soudan, nous pensons qu'il faut donner la priorité à la réforme du secteur de la sécurité, à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et à la justice transitionnelle. Nous exhortons les principaux acteurs à œuvrer dans ce sens en coordination avec le mécanisme trilatéral. Comme nous l'avons déjà dit, les femmes ont été l'une des forces motrices de la révolution

au Soudan, et il est dès lors essentiel qu'elles aient voix au chapitre dans la prise de décision, à tous les niveaux et à tous les stades du processus politique. La proposition visant à réserver aux femmes un quota minimum de 40 % des sièges du Gouvernement et de la législature contribuera indubitablement à une plus grande inclusion. Nous demandons que les mesures nécessaires soient prises pour garantir la réalisation de cet objectif.

Nous sommes préoccupés par les flambées de violence observées dans les États du Nil-Bleu et du Kordofan occidental ces derniers mois. Les hostilités se sont étendues à de nouvelles zones et ont augmenté en intensité. Nous redisons notre profonde inquiétude face aux graves violations des droits de l'enfant, ainsi qu'aux cas de violence sexuelle et fondée sur le genre qui continuent d'être signalés. Nous demandons instamment aux autorités de s'attaquer aux causes profondes de la violence, d'intensifier les efforts de prévention, de promouvoir la réconciliation au niveau communautaire et de protéger la population civile. Dans cet esprit, nous appelons à accélérer la mise en œuvre du Plan national de protection des civils. En outre, comme l'a souligné le Haut-Commissaire aux droits de l'homme lors de sa récente visite au Soudan, la protection des droits humains et l'application du principe de responsabilité sont des aspects fondamentaux sur lesquels il faut continuer à travailler. À titre d'exemple, dans le cas du Darfour, la stabilité relative ne sera pas durable si des progrès ne sont pas réalisés dans la mise en place de commissions et de mécanismes chargés de traiter les questions de justice transitionnelle, de retour des personnes déplacées et de droits de propriété, entre autres.

Nous nous félicitons en outre du fait que, malgré quelques obstacles administratifs, le Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour soit enfin opérationnel. Nous espérons qu'il continuera à faire avancer ses travaux en coopération étroite avec la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, conformément à son mandat.

L'une des tâches inachevées consiste à s'attaquer à la grave crise économique et humanitaire que connaît le pays. On prévoit qu'un tiers de la population aura besoin d'aide humanitaire en 2023. Nous demandons donc au Gouvernement de garantir un accès libre et sûr aux travailleurs et organisations humanitaires. Au cours des années pendant lesquelles le Mexique a siégé au Conseil de sécurité en tant que membre élu, la situation au Soudan a été marquée par la suspension de l'ordre constitutionnel et ses graves conséquences pour

la stabilité du pays et de toute la région. Nous pensons donc qu'il est essentiel que le Conseil de sécurité s'exprime d'une seule voix en appui au processus politique.

En guise de conclusion, nous espérons que l'accord récemment signé jettera les bases d'un processus inclusif et démocratique qui pourra conduire à la paix pour laquelle le peuple soudanais s'est tant battu.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je remercie le Représentant spécial Volker Perthes pour son intervention. Je salue par ailleurs la participation du Soudan à cette réunion aujourd'hui. J'insisterai pour ma part sur trois points.

Nous saluons la signature d'un accord-cadre, le 5 décembre dernier, entre les militaires et une large partie de l'opposition civile, qui démontre un esprit de compromis pour sortir de la crise politique. Il doit désormais être mis en œuvre pour avancer rapidement sur les points qui restent en suspens. Je le rappelle, la réforme sécuritaire, la justice transitionnelle et la gestion de l'Accord de paix de Djouba ainsi que la définition d'un calendrier électoral font partie de la seconde partie des pourparlers. Cette signature doit aussi être suivie de la nomination dans les meilleurs délais d'un gouvernement civil. Nous prenons note des dispositions sur le transfert du pouvoir aux civils et sur la participation des femmes à la vie publique. Les autorités doivent assurer des conditions propices pour ce processus politique en garantissant le droit de manifester pacifiquement et en mettant fin à l'impunité des responsables de violences contre les manifestants.

Nous encourageons l'ensemble des forces politiques soudanaises à soutenir ce processus. Le Soudan a besoin de résoudre la crise politique et de revenir sur le chemin de la transition pour répondre à l'urgence économique et humanitaire. L'Union européenne soutient la population soudanaise, notamment les besoins en matière d'éducation, en matière de droits de l'homme, à travers une aide de 48 millions d'euros. Un paquet de 140 millions d'euros dédiés à l'insécurité alimentaire, à l'agriculture et à la santé devrait prochainement être adopté. Enfin, l'Union européenne est présente sur le plan humanitaire, avec un appui à hauteur de 78 millions d'euros. La mise en place d'un gouvernement opérationnel est aussi indispensable pour enrayer l'engrenage des violences intercommunautaires, en particulier par le déploiement de la Force conjointe et par la réintégration des combattants. Nous encourageons à cet égard l'ensemble des groupes armés qui n'ont pas encore signé l'Accord de Djouba à rejoindre le processus de paix sans délais.

Le rétablissement d'une transition démocratique crédible répond aux aspirations profondes de la population et il est conforme aux engagements pris par les militaires de quitter la scène politique dès lors que les conditions seraient réunies sur la mise en place d'un gouvernement civil. Il est enfin essentiel pour rétablir la confiance de la communauté internationale. À cet égard, je voudrais dire que la France continuera d'appuyer tous les efforts du peuple soudanais dans cette période difficile, tant au sein de l'Union européenne qu'auprès des institutions internationales et de l'Union africaine, si le retour à la transition démocratique, avec un calendrier électoral bien défini, est effectivement assuré.

Nous saluons la facilitation conduite par les Nations Unies, par l'Union africaine, par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, que nous avons soutenue sans relâche. La coopération entre les autorités et le mécanisme tripartite doit bien entendu se poursuivre dans la période qui s'ouvre, en vue d'une application, en toute bonne foi, de la lettre et de l'esprit de l'accord-cadre qui vient d'être signé.

Je voudrais par ailleurs appeler à l'adoption rapide de la déclaration à la presse du Conseil de sécurité, en circulation.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Inde.

Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Volker Perthes, de son exposé détaillé sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

Le processus de transition politique qui a débuté il y a quatre ans continue de se heurter à des obstacles sur le terrain. Toutefois, les dernières évolutions, notamment en ce qui concerne le projet de Constitution, sont encourageantes. Nous nous félicitons également de la signature d'un accord-cadre politique au Soudan. Les efforts déployés par les autorités soudanaises pour créer un environnement propice en mettant fin à l'état d'urgence au niveau national et en libérant des détenus politiques ont contribué à apaiser les tensions. Les parties prenantes soudanaises doivent consolider les progrès réalisés jusqu'à présent et avancer vers un accord politique inclusif. Nous réaffirmons qu'un dialogue politique dirigé et contrôlé par les Soudanais, inclusif et crédible, demeure crucial dans la recherche d'une solution durable. Nous espérons que les parties prenantes

poursuivront leurs efforts en faveur de la réforme du secteur de la sécurité et de l'application du principe de responsabilité, ainsi que de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Nous encourageons le mécanisme trilatéral, composé de la MINUATS, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes afin de faciliter l'accord politique.

Nous prenons acte de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, en particulier en ce qui concerne les arrangements sécuritaires transitoires pour le Darfour. Le Comité du cessez-le-feu permanent poursuit ses travaux sur les violations du cessez-le-feu. Le recul de la violence dans la région du Darfour est un signe encourageant. Nous espérons que des efforts seront déployés dans les mois à venir pour accélérer le déploiement de la Force conjointe de maintien de la sécurité. Le seul moyen de lutter efficacement contre la violence intercommunautaire dans les États du Kordofan occidental et du Nil-Bleu, qui est due à des facteurs complexes, en particulier les litiges fonciers, est de donner la priorité à la réconciliation et de s'attaquer aux problèmes politiques et de sécurité.

Sur le plan économique, la suspension d'une grande partie de l'aide des donateurs internationaux, ainsi que la pause marquée dans la mobilisation des institutions financières internationales, ont gravement entravé les flux d'aide au développement à l'étranger. Le manque de financement a également des répercussions sur les activités des acteurs humanitaires et sur leur capacité de répondre aux besoins grandissants. L'appui de la communauté internationale aux appels humanitaires doit être renforcé.

Pour terminer, je voudrais dire que l'Inde entretient depuis longtemps des relations amicales avec le Soudan et son peuple. Au fil des années, l'Inde a aidé le Soudan dans le cadre de plusieurs projets, en lui accordant des crédits à des conditions favorables, en renforçant ses capacités et en lui fournissant une aide humanitaire. L'appui constructif de la communauté internationale est essentiel alors que le Soudan et son peuple progressent vers un avenir stable, sûr et prospère.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Soudan.

**M. Mohamed** (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la

Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), de son exposé et de sa nouvelle approche optimiste, et non pessimiste, comme c'était le cas dans le passé. Je lui souhaite plein succès dans tous ses travaux, notamment au sein du mécanisme trilatéral en sa qualité de Chef de la MINUATS.

Nous sommes très optimistes quant à la conclusion d'un accord politique entre les parties soudanaises afin de remettre le pays sur la voie démocratique et de faire en sorte que la population soudanaise obtienne les acquis auxquels elle aspire, à savoir la liberté, la paix et la justice, qui sont les valeurs et les slogans pour lesquels les jeunes Soudanais luttent. Cet optimisme est de mise depuis la signature, lundi dernier, de l'accord-cadre politique. Sans entrer dans les détails, je tiens également à féliciter et à remercier toutes les délégations ici présentes d'avoir exprimé leur soutien au processus de transition et appelé la communauté internationale à fournir un appui de toute urgence pour préserver les avancées obtenues jusqu'à présent. Je voudrais me concentrer sur les aspects suivants concernant le rapport du Secrétaire général (S/2022/898).

Dans un contexte d'importants faits nouveaux, le rapport indique que de nombreux faits et données laissent penser que des progrès sont réalisés s'agissant de mettre fin à la crise politique soudanaise en formant un nouveau gouvernement dirigé par des civils, le troisième, qui bénéficierait d'une large base politique consensuelle dans le pays.

Le Soudan traverse une période exceptionnellement complexe depuis la révolution de décembre 2018, et l'observation formulée par le Secrétaire général est opportune, car le pays a désormais l'intention de parvenir au consensus entre les forces civiles et militaires afin d'asseoir solidement la voie de la transition démocratique et déploie des efforts à cette fin.

Comme l'a confirmé le Président du Conseil souverain de transition, le général Abdel Fattah al-Burhan, dans son allocution à l'Assemblée générale (voir A/77/PV.8), cela est appuyé par l'engagement de la composante militaire de ne pas participer à la politique, de transformer l'armée en une institution soumise à la Constitution et aux valeurs des institutions démocratiques élues, et de la préserver de toute politisation ou idéologie, ainsi que par son engagement en faveur d'un professionnalisme purement militaire afin de garantir l'unité et l'intégrité territoriale du Soudan.

Les forces de la révolution, les forces de transition et la composante militaire ont déjà signé, le lundi 5 décembre, l'accord-cadre politique, parrainé par le mécanisme

trilatéral, composé de la MINUATS, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Cet accord restera ouvert à la signature de toutes les composantes politiques afin d'ouvrir la voie à la formation d'un gouvernement intérimaire dirigé par des civils en vue de revenir sur la voie d'une nouvelle transition et de la rédaction de la Constitution de transition.

Pour renforcer cet accord, nous appelons le Secrétaire général à mettre à profit son expérience internationale en sa qualité de chef de la diplomatie multilatérale et sur la base de ses connaissances politiques et de son expérience antérieure avec le Soudan. Nous l'invitons à diriger personnellement les efforts en faveur de la réconciliation politique au Soudan et de la consolidation de la voie de la transition démocratique, dans le contexte des difficultés dont il a connaissance, et à aider le Soudan afin que l'ONU continue de fournir un appui qualitatif et distinct des autres processus liés à l'appui politique et à la consolidation de la paix pour répondre aux exigences relatives à la transition politique. Nous avons besoin de son aide pour lever les sanctions imposées par l'ONU au Soudan, exhorter les institutions financières internationales à tenir leur promesse d'appuyer l'Accord de paix de Djouba, déployer des efforts particuliers pour persuader les autres mouvements armés qui n'ont pas encore rejoint le processus de paix de le faire et soutenir la démocratie soudanaise sur ce chemin semé d'embûches jusqu'à ce qu'elle arrive à destination et atteigne l'objectif visé, à savoir l'organisation d'élections libres et régulières à la fin de la période de transition. Nous avons besoin de ses bons offices personnels pour instaurer la confiance entre toutes les composantes soudanaises, militaire, civile et révolutionnaire, et les femmes et les jeunes.

En ce qui concerne la situation au Darfour, dont M. Perthes a parlé dans son exposé et que plusieurs représentants ont évoquée dans leurs déclarations, le rapport confirme qu'elle est relativement stable, grâce aux efforts de réconciliation locale et entre les tribus qui ont été déployés au cours du mois de juin au Darfour Occidental et au Darfour méridional, sous la supervision du Vice-Président du Conseil souverain de transition, le général Mohamed Hamdan Dagalo.

En ce qui concerne les affrontements qui ont éclaté dans les régions du Nil-Bleu et du Kordofan occidental, évoqués par certaines délégations ainsi que dans le rapport, je tiens à apporter les précisions suivantes.

Lors des affrontements qui ont éclaté entre les membres de la tribu Haoussa et certaines composantes ethniques de la région, en octobre, les forces

gouvernementales locales de la région du Nil-Bleu ont géré la crise en séparant les parties en conflit, en contrôlant la situation et en instaurant la sécurité, et ont fait intervenir des dirigeants civils, dont le Sultan, qui se sont employés à calmer les groupes en colère.

Le Conseil national de sécurité et de défense a également rendu un certain nombre de décisions visant à contrôler le chaos et à protéger les personnes touchées et leur porter secours, tandis que l'on remédie aux conséquences sociétales par la réconciliation et la réparation ainsi que le lancement de poursuites pénales contre les auteurs de violations. Des renforts ont été envoyés par les forces conjointes, notamment par l'armée et les Forces d'appui rapide, afin de renforcer la sécurité dans la région du Nil-Bleu, et des convois de soutien en nature ont été envoyés dans les zones touchées par les événements.

En ce qui concerne la reprise du conflit, en octobre, dans la localité de Lagowa, dans l'État du Kordofan occidental, nous pouvons l'attribuer aux mouvements d'opposition armés qui participent aux conflits tribaux, ce qui contribue à aggraver leurs répercussions négatives. Le conflit a été endigué grâce à l'intervention des administrations civiles et au déploiement de forces gouvernementales conjointes depuis le centre pour sécuriser la ville et rétablir l'activité des marchés en vue du retour des déplacés. Ce conflit est principalement dû à la polarisation ethnique créée par le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hêlou, qui est accusé par les forces armées de violer l'accord de cessez-le-feu signé en 2019.

Le Gouvernement facilite les travaux des organisations humanitaires pour leur permettre d'atteindre les zones touchées. Nous avons déjà expliqué le contexte de ces événements, dont le rapport actuel ne fait pas mention.

En ce qui concerne les conditions de sécurité, celles-ci s'expliquent notamment par les litiges fonciers et les conflits qui trouvent leur origine dans les changements climatiques. C'est ce qui ressort des rapports spécialisés de l'ONU. Le Soudan est fortement exposé aux changements climatiques, ce qui entraîne des perturbations au sein des populations locales, le déplacement de populations des villages, une modification de l'intensité des pluies, des tempêtes inhabituelles, des conséquences négatives sur les ressources en eau, l'énergie et l'agriculture, une érosion des sols et une sécheresse du fait de la transpiration accrue des plantes et de la diminution de l'humidité et de la fertilité du sol.

Tout cela exacerbe les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs du fait de la dégradation de l'environnement, ce qui a, par voie de conséquence,

des répercussions sur les conditions de sécurité des populations locales et sur les efforts de lutte contre la pauvreté et l'inversion de la croissance économique. Ces facteurs ont également entraîné une hausse du nombre de déplacés. Les populations locales aux prises avec ces problèmes indissociables sont touchées par la spirale des changements climatiques, du manque de ressources et de leurs effets sur les systèmes de sécurité des communautés.

Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme a insisté sur l'importance de renforcer la confiance entre les parties prenantes soudanaises. Le règlement de la crise politique, la promulgation de réformes juridiques et la mise en œuvre des accords de paix, ainsi que la protection des civils et la facilitation du retour des personnes déplacées ne pourront qu'améliorer la situation relative aux droits humains. Dans le rapport, le Secrétaire général remercie d'ailleurs les autorités soudanaises d'avoir facilité la visite du Haut-Commissaire au Soudan, qui, je le rappelle, est membre du Conseil des droits de l'homme à Genève.

En ce qui concerne les violations commises contre des enfants, nous souhaitons faire la lumière sur les mesures pratiques adoptées par le Gouvernement de transition depuis décembre à cet égard. En 2019, la loi sur les forces armées a été modifiée après la révolution de décembre. Ces forces sont résolues à respecter le plan d'action signé avec l'ONU en mars 2016. Le Gouvernement de transition s'emploie à mettre en œuvre le Plan national de protection des civils et s'attache à appliquer ce plan national à la protection de l'enfance dans les zones de conflit et à sensibiliser les populations à la protection des enfants des violations en période de conflit armé. Ces efforts reposent sur la collaboration entre le Gouvernement et l'ONU en ce qui concerne les forces de sécurité et les mouvements signataires de l'Accord de paix de Djouba. Des unités de protection des droits humains ont été créées au sein de toutes les unités des forces armées, et des ordres sont publiés périodiquement, en coopération avec le Conseil national pour la protection de l'enfance. Le Soudan participe également à toutes les activités liées aux enfants organisées par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés.

Afin d'accroître les capacités et la sensibilisation, les forces de maintien de la paix à El-Fasher, au Darfour, ont organisé en septembre un atelier de formation sur l'accord de paix, le droit militaire, le droit pénal et les droits des femmes et des enfants. Un autre atelier a été organisé en octobre sur la consolidation de la paix, le



rôle des communautés locales dans la paix et la relation entre les militaires et les civils, en plus d'aborder les discours de haine et le rôle de la force de maintien de la paix au Darfour dans la promotion de la paix sociale. En novembre, un autre atelier a été organisé sur la réhabilitation et l'intégration des mouvements signataires des dispositions en matière de sécurité sous les auspices de la Commission nationale pour la paix.

Cent quarante véhicules supplémentaires ont été fournis pour permettre à la force de sécurité de mener à bien sa mission d'instauration de la sécurité et de protection des civils. La mise en œuvre du protocole relatif aux dispositions en matière de sécurité est une condition préalable à une paix durable et à la création d'un environnement propice au retour des personnes déplacées et des réfugiés, en plus de la mise en œuvre des autres protocoles de l'Accord de paix de Djouba et du renforcement de la paix au Darfour. Un budget complet a été préparé pour le Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour, comme l'ont également mentionné certaines délégations dans leurs déclarations, ainsi que pour les comités sectoriels et les équipes de terrains, et il couvre tous les besoins nécessaires.

La situation humanitaire peut être qualifiée de critique compte tenu des informations publiées par l'ONU sur l'importante pénurie alimentaire. Des millions de personnes sont touchées par ce phénomène et par les changements climatiques, ce qui pèse sur les conditions de vie et de sécurité. Le rapport du Secrétaire général indique également le nombre de réfugiés dans les pays voisins.

Le conflit à Lagowa a provoqué des déplacements, mais les retours volontaires ont déjà commencé. Le calme est revenu dans la région, les écoles ont rouvert et des contacts ont été pris avec des organisations bénévoles pour qu'elles apportent une aide humanitaire.

Dans l'État du Nil-Bleu, du fait des violences tribales, des milliers de personnes déplacées se trouvent dans une situation tragique, caractérisée notamment par une pénurie de denrées alimentaires et de médicaments, dans les chefs-lieux de Damazin et de Rosseiris. Ces personnes vivent dans des camps situés au nord de la ville de Damazin et leur état de santé se détériore. D'autres sont hébergées dans des écoles. Il existe aussi plusieurs camps de déplacés, y compris pour les Haoussa, les camps de Dabiba et Chamar, et le camp Ban Jadid à Oued al-Mahi ainsi qu'à Rosseiris, où vivent des membres de la tribu Founj. L'importante vague de déplacements a interrompu l'éducation et les récoltes en pleine saison agricole, aggravant les pénuries

alimentaires dans cet état. Nous demandons donc au Programme des Nations Unies pour le développement d'intervenir et d'aider les personnes déplacées et les réfugiés dans les États du Nil-Bleu, du Kordofan méridional et du Nil-Blanc et dans le Soudan oriental, des régions qui accueillent 60 % des réfugiés au Soudan.

Le nombre élevé de réfugiés dans l'est du Soudan entrave la prospérité des populations locales qui les accueillent. Nous devons donc renforcer les services sanitaires de base et les services d'urgence. Un tiers des enfants au Soudan souffrent de malnutrition aiguë. Nous devons donc remettre en état les hôpitaux et les centres de soins de santé. Nous apprécions l'appui que le Soudan a reçu de l'ONU en octobre, mais le déficit d'aide humanitaire atteint près de 40 %. Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Martin Griffiths, a alloué cette année 46 millions de dollars au Soudan par le biais du Fonds central pour les interventions d'urgence, dont 6 millions pour faire face aux conséquences des inondations. Un montant supplémentaire de 43,5 millions de dollars sera alloué par le biais du fonds humanitaire pour le Soudan afin de répondre aux besoins humanitaires urgents.

Pour revenir à la dernière partie du rapport, concernant les quatre objectifs de la Mission, ainsi qu'aux conclusions et observations du Secrétaire général, nous dirons ce qui suit.

Nous nous félicitons des observations positives qui ont été faites, notamment au paragraphe 66, sur la dynamique politique. Le Secrétaire général appelle à saisir l'occasion ouverte par le dialogue politique par l'intermédiaire de l'Ordre des avocats soudanais et à transformer le projet de constitution en une base inclusive pour parvenir à un accord politique et renforcer la réconciliation entre civils et militaires. Il invite également la composante civile à conclure un accord avec la composante militaire sous les auspices du mécanisme tripartite. Cet accord doit garantir la participation des femmes, des jeunes et des comités de résistance à ce processus. Nous nous félicitons également qu'il encourage la communauté internationale à soutenir l'action menée par le mécanisme trilatéral pour faciliter un accord politique qui rétablira la stabilité au Soudan.

Au paragraphe 67, sur l'appropriation du processus politique inclusif par le pays, le Secrétaire général affirme que c'est la voie la plus viable vers un accord dans le cadre duquel les parties s'entendent sur leurs rôles et fonctions respectifs pendant la période de transition, dans le but de s'attaquer aux questions complexes qui sont au cœur de la crise actuelle.

Il appelle également la communauté internationale à mobiliser d'urgence un appui politique et financier en faveur du Gouvernement de transition pour l'aider à s'attaquer aux problèmes considérables auxquels le Soudan se heurte.

Le Secrétaire général salue également la réduction de la violence tribale grâce aux efforts déployés et aux mesures prises par le Gouvernement, ainsi que la protection accrue des personnes hébergées dans le camp de déplacés Zamzam, qui ont pu rejoindre leurs fermes, ce qui est encourageant.

Pour terminer, je voudrais appeler la communauté internationale à fournir un appui financier pour la mise en œuvre de toutes les dispositions de l'Accord de paix de Djouba, sachant que toutes les dispositions en matière de sécurité et le processus connexe de démobilisation et de réintégration des forces des mouvements armés est un processus très coûteux et compliqué en termes d'organisation, de logistique et de financement. Nous remercions les pays amis qui continuent d'appuyer ces efforts. À cet égard, nous soulignons de nouveau le rôle majeur de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, et espérons que celui-ci ira en se renforçant.

En ce qui concerne la situation économique, le Gouvernement de transition a adopté des mesures économiques et financières pour libérer les taux de change et appuyer la fourniture de produits alimentaires de première nécessité, tout en s'attaquant à la dette extérieure du Soudan. Ces mesures étaient nécessaires pour revoir la structure économique du Soudan. Nous continuons d'œuvrer pour augmenter la production au Soudan, améliorer la balance commerciale et créer des conditions propres à attirer des investissements, qui ne manqueront pas de bénéficier au potentiel prometteur de notre pays. Pour que ces réformes économiques atteignent les objectifs visés, nous espérons vivement la reprise des programmes de coopération et d'aide au

développement de la part des partenaires bilatéraux qui veulent que la transition au Soudan soit un succès. Nous comptons également sur la coopération des institutions financières internationales afin de pouvoir réduire l'incidence de ces réformes et le poids de la dette extérieure, ce que le Soudan est en droit d'attendre puisqu'il a pris les mesures requises au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et qu'il s'attaque aux défaillances économiques héritées du passé .

La communauté internationale doit assumer ses responsabilités et apporter une aide humanitaire aux centaines de milliers de réfugiés en provenance des pays voisins accueillis par le Soudan. Nous demandons également au Secrétariat et au Conseil de procéder à un examen stratégique complet du travail de la Mission, compte tenu des nombreux événements survenus au Soudan au cours des deux dernières années et des obstacles qui ont empêché la concrétisation des espoirs et des aspirations que nourrissait le Soudan lorsqu'il a demandé sa création. Nous saluons néanmoins les résultats obtenus par la Mission.

Enfin, je tiens à souligner que nos partenaires pendant la période de transition continueront de collaborer avec nous afin d'assurer son succès. Nous sommes attachés au dialogue, qui est la voie incontournable vers le règlement des problèmes politiques au Soudan. Par ailleurs, nous nous déclarons de nouveau résolus à coopérer avec l'ONU et la communauté internationale pour remédier aux difficultés qui pourraient entraver le processus de transition et empêcher la réalisation de nos principaux objectifs.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 40.*